

La réunion a débuté à 20h30 sous la présidence du Maire, M Peinado Thierry

Présents : M Dumoulin Christian 1er adjoint, M Guerin Patrick 2ème adjoint, Mme Fernandez Julienne, M Fernandez Vincent, Mme Malherbe Françoise,

Absents/excusés : Mme McLellan Katharina

Ordre du jour:

- Approbation du procès verbal du conseil municipal du 6 juin 2023
- Numérotation des rues
- Éclairage public
- Site web
- Questions diverses

M Dumoulin Christian a été désigné secrétaire de séance

1) Ajout d'un point à l'ordre du jour

Le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal d'adoindre les points suivant à l'ordre du jour :

- Délibération réseau 11
- délibération accueil d'enfants d'autres villages au sein du école

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **accepte** à l'unanimité ces ajouts à l'ordre du jour.

2) Approbation du compte rendu du précédent conseil

Le procès-verbal du Conseil municipal du 6 juin 2023 n'appelant aucun commentaire de la part des membres présents a donc été adopté à l'unanimité des présents.

3) Numérotation des rues

Lors du précédent conseil, nous avons délibéré pour adopter la dénomination des rues.

Cette fois nous avons vérifié le numérotage

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Adopte la numérotation des rues proposées par julienne et Katharina

Charge Monsieur le maire de communiquer cette information notamment aux services de la Poste.

4) Éclairage public

Christian a contacté le SYADEN concernant la modernisation de l'éclairage public de Bourigeole.

Vous trouverez sur le site web du SYADEN la démarche proposée :

<https://www.syaden.net/nos-metiers/eclairage-public/>

L'inscription à la mission diagnostic est obligatoire pour pouvoir bénéficier du programme de subvention éclairage public. Cela nous permettra d'avoir un état des lieux et un devis pour la modernisation de notre éclairage public. Le SYADEN nous demande de prendre une délibération et de signer une convention d'adhésion à la mission de diagnostic.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Autorise le Maire à signer cette convention

4) Site Web

Christian a terminé la réalisation du site web de la commune : <https://bourigeole.fr/>

Vous y trouverez notamment les comptes-rendus du conseil municipal.

Abonnez-vous à la newsletter pour recevoir les informations de votre village.

5) Délibération écoles

Le nombre d'enfants scolarisés au sein Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de la Corneilla va baisser lors de la prochaine rentrée.

Suite au conseil d'école du 19 juin, une réunion des maires et du SIVU a eu lieu aujourd'hui avant le conseil municipal pour discuter de la possibilité d'accueillir des familles extérieures au RPI.

" Les parents d'élèves se portent volontaires pour rencontrer de nouvelles familles et leur présenter le fonctionnement du RPI. Les mairies et le SIVU sont disposés à accueillir des enfants extérieurs au RPI dans un souci d'étoffer les effectifs des classes, une réunion entre les maires et les délégués du SIVU est programmée afin de discuter des conditions d'accueil."

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **DECIDE** à l'unanimité des présents de prendre cette délibération.

6) Délibération réseau 11

Réseau nous demande de délibérer sur la demande de création du syndicat mixte ouvert (SMO) Réseau Solidarité Eau 11, dit « RéSeau11 » au 01/01/2024. Ce nouveau syndicat reprend les compétences du syndicat mixte fermé RéSeau11 qui sera dissous pour être remplacé par le syndicat mixte ouvert RéSeau11 auquel adhérera le Département de l'Aude.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **DECIDE** à l'unanimité des présents de prendre cette délibération.

7) Questions diverses

Débroussaillage chemin Encoste

Thierry demande à Vincent de procéder au débroussaillage.

Stationnement des promeneurs

Il faudrait mettre un panneau « stationnement interdit » devant la colonne eau.

Nettoyage du village

Thierry demande un devis à l' ESAT CERS LIMOUX

Toit et gouttière Eglise

Thierry relance la personne qui doit intervenir

Dégradation Route Tournebouch suite déplacement borne incendie

Thierry relance Véolia

Eglise Saint-Nicolas de Tournebouch

Nous avons rendez-vous avec la DDTM le 25/07 pour parler de la demande de permis de construire concernant la restauration de l'Église.

Nous proposons à un membre de l'association Terre de Passage de nous accompagner.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h